



- Point n° 5 -

## Ecologie industrielle territoriale

En 2010, l'EPA Plaine du Var a engagé, avec le soutien financier de l'ADEME et de la Région PACA, une démarche qui a permis l'émergence des projets entrepreneuriaux pilotes en termes d'écologie industrielle territoriale (EIT).

L'écologie industrielle est une notion et une pratique récente du management environnemental visant à limiter les impacts de l'industrie sur l'environnement. Basée sur l'analyse des flux de matière et d'énergie, l'écologie industrielle propose une approche globale du système industriel qui privilégie par exemple l'optimisation des consommations énergétiques, les échanges de flux, la réduction des déchets à la source et permet une mutualisation des équipements et des services dans un objectif économique et écologique.

Les projets d'écologie industrielle permettent ainsi aux entreprises qui les portent de limiter leur consommation de ressources, de développer des solutions de mutualisation innovantes et de diminuer leurs coûts.

### METHODE ET RESULTATS

L'EPA a souhaité dès le départ que cette démarche débouche sur une application concrète des principes de l'écologie industrielle au territoire de la plaine du Var par la mobilisation en amont de porteurs de projets présents sur l'Eco-Vallée.

Cette démarche a par ailleurs été menée à deux échelles :

- le périmètre de l'opération d'intérêt national Eco-Vallée
- la zone d'activités économiques de Carros le Broc, en s'associant à la démarche engagée par le ministère de l'industrie dans le cadre de la mission « Compétitivité durable des entreprises ».

Elle s'est appuyée sur deux éléments majeurs :

- une « équipe d'animation », composée de cinq personnalités de la sphère économique (Valérie BLANCHOT-COURTOIS - Human Venture, consultante en management de l'innovation ; Georges DAO - UPE06 /réseau entreprendre PACA ; René GARACCI - président du club des entreprises de Carros-Le Broc CAIPDV ; Paul COULOMP – SARL COULOMP, président de l'interprofession régionale de la filière bois ; Henri Philippe LEPAGE - société MALONGO), qui a été mobilisée et s'est réunie régulièrement pour alimenter la démarche engagée par l'EPA, valider les avancées et préparer les étapes suivantes. Son engagement a ainsi permis de garantir la crédibilité de la démarche et la réalité des projets ainsi que leur déclinaison opérationnelle ;
- l'organisation d'ateliers d'acteurs avec le monde économique, y compris le secteur agricole.

Une première session a permis en novembre 2010 d'engager une dynamique coopérative entre les acteurs économiques et de rassembler les premiers éléments de proposition de leur part. Lors d'une 2<sup>ème</sup> session début décembre 2011, les ateliers ont porté sur 4 thématiques sectorielles choisies au regard de leur capacité à faire émerger des projets, fondés sur l'application des principes de l'écologie industrielle (échanges de flux, réutilisation des déchets, mutualisation d'équipements, ...), et de leur pertinence vis-à-vis des spécificités du territoire : déchets inertes du BTP, valorisation matière du bois, matières organiques et alimentation locale et enfin transport de marchandise sur le dernier kilomètre.

Ces 7 ateliers (organisés avec une cinquantaine de personnes impliquées) ont permis de faire émerger des projets et de définir leurs conditions de faisabilité: quelle mise en œuvre ? quel « business model » pour chaque projet ? dans quels délais ? quelles informations manque t-il ? qui d'autre solliciter ?

Quatre projets ont ainsi été identifiés à l'échelle de la plaine du Var :

- Projet de logistique groupée pour livraison/distribution de produits frais (hors grande et moyenne distribution) : il s'agit de proposer la création d'un service de logistique regroupant différents opérateurs de livraison/distribution, comprenant une plateforme physique unique afin d'optimiser les livraisons de produits alimentaires en centre-ville via une logique de mutualisation des outils de production.
- Projet de coordination départementale pour une meilleure réutilisation des déchets inertes du BTP : il s'agit de gérer dans sa globalité le sujet de la production et de l'utilisation des matériaux de construction mais aussi le traitement et la valorisation des déchets du BTP dans le cadre de l'Eco-Vallée et plus largement à l'échelle départementale.
- Projet de gestion collective des matières organiques issues de l'agriculture et de l'alimentation pour en favoriser la valorisation : il s'agit de favoriser la mise en place d'une organisation pour traiter de façon collective ces déchets qui, rien que pour ceux issus de l'agriculture, représentent une production de plus de 7 000 t/an.
- Projet de création d'un cluster autour de la valorisation du bois local dans la construction locale : il s'agit de favoriser l'utilisation du bois des Alpes-Maritimes à destination de l'habitat tout en reliant la filière bois à la production d'énergie à partir des déchets liés à l'exploitation et à la transformation du bois.

Trois projets ont été identifiés à l'échelle de la zone d'activités de Carros-le Broc:

- Projet de récupération et/ou échange d'énergie (chaud/froid) : il s'agit de permettre aux entreprises de bénéficier de nouvelles sources d'énergies renouvelables notamment par la récupération par les entreprises des flux de chaleur et de froid produits à partir d'un pôle regroupant une scierie et une unité de cogénération biomasse en cours de réalisation, via un réseau collectif.
- Projet de logistique de transport de marchandise : il s'agit de permettre aux entreprises de la zone, voire au-delà, d'améliorer et d'optimiser leur logistique et le taux de remplissage du transport de marchandise.
- Projet de gestion des petits flux de déchets non dangereux : il s'agit d'optimiser la gestion de petits flux (palettes, plastiques, stocks informatiques, emballages plastiques...) sur la zone.

## SUITES DE LA DEMARCHE

Cette phase exploratoire, qui s'est achevée en février 2012 et qui a donné lieu à la présentation d'un rapport lors du conseil d'administration du 26 mars 2012, a démontré l'intérêt majeur de l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire pour construire et mener à bien des projets industriels ciblés sur le mode coopératif.

Si l'EPA a été l'initiateur de cette démarche innovante, il a souhaité que tous les acteurs du territoire (publics et privés) continuent de se l'approprier pour la systématiser et concrétiser les opportunités de nouvelles activités.

A ce titre, l'Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) « Biens et services éco-conçus et écologie industrielle », lancé en décembre 2011 par l'ADEME, ses ministères de tutelle et le Commissariat Général à l'Investissement dans le cadre des Investissements d'Avenir, a constitué une réelle opportunité pour la mise en œuvre opérationnelle des projets identifiés.

La réponse formulée en mai 2012 par les industriels, sous la coordination et l'animation de EIC (bureau expert qui avait accompagné la démarche de l'EPA), s'inscrit donc dans la dynamique ainsi créée.

Ce projet, intitulé EIT-PDV, s'élève à 7,5 M€ sur 6 ans et est composé des lots suivants :

- La « Valorisation des matières inertes et déchets du BTP » porté par les sociétés SEC, Vicat, Audemard et Bermont qui vise à créer un centre de regroupement pour les entreprises du BTP de la plaine du Var afin de mutualiser la collecte, le tri et le traitement des matériaux de déconstruction et à préparer l'optimisation de l'écosystème des matières inertes des Alpes-Maritimes ;
- l' « Efficacité thermique sur la ZI de Carros », supervisé par le CAIPDV (association des industriels de la ZI de Carros), avec des industriels qui ont rejoint le projet tels que Malongo, Arkopharma, Virbac, Elys, Schneider ainsi que la coopérative agricole et qui vise à tirer le meilleur parti de l'insertion dans l'écosystème de la ZI d'une centrale de cogénération au bois associée à une scierie qui sera opérationnelle dès fin 2014, sur la commune du Broc via un réseau de chaleur;
- le « Développement d'un outil Web », qui garantit l'efficacité de la démarche coopérative par la création d'une plateforme communautaire Web opérationnelle d'écologie industrielle, portée par iNex, qui reliera tous les acteurs du territoire. Les réseaux et les plateformes "physiques" des lots 1 et 2 seront liés à une plateforme "virtuelle" assurant la connaissance des ressources, l'optimisation des logistiques, la gestion et le suivi;
- l' « Accompagnement scientifique », avec l'UTT (Université technologique de Troyes, pionnière dans l'EIT), secondée par les Mines ParisTech (Sophia-Antipolis) pour la partie énergie et par Skéma Business School de Sophia Antipolis pour les questions de management est à visée pédagogique et apporte une expertise conceptuelle en EIT et dans l'évaluation du Projet.

Cette candidature a bénéficié du soutien explicite de l'Etat/DDTM, du Conseil général des Alpes-Maritimes, et de la Métropole NCA, de la Chambre de commerce et d'industrie NCA, de la chambre d'agriculture, de l'Union Pour l'Entreprise dans les Alpes-Maritimes (UPE 06) et de l'EPA Plaine du Var, dans la mesure où les projets qu'il est proposé de mettre en œuvre contribuent à la fois aux enjeux de développement durable et aux problématiques spécifiques du département en matière de gestion des déchets et d'efficacité énergétique.

Suite à une première phase d'évaluation du dossier et après avis du Comité de Pilotage des investissements (réunissant trois Ministères) du 11 juillet 2012, le dossier EITPDV a été retenu pour une phase d'expertise approfondie.

L'audition des candidats à l'ADEME a eu lieu le 30 octobre dernier.

Le projet EIT-PDV est désormais validé par la commission des investissements d'avenir (notamment, les trois ministères représentés ont tous voté pour).

Le CGI (Commissariat Général aux Investissements, dépendant du Premier Ministre) prépare la notification pour l'octroi des avances remboursables et des subventions. La phase de contractualisation avec chacune des entreprises porteuses de chacun des lots du Consortium va alors s'engager, la réalisation des projets est prévue sur une période de 6 ans.